



Appel à régularisation -impayé

Par **QUEDEVILLE**, le **07/08/2008** à **14:34**

bonjour,rnj'ai reçu courant juillet 2008,un appel à régularisation-impayé via intrum justitia,pour orange internet,d'un montant de45,83€.Je n'ai évidemment pas réglé cette somme qui ne correspond à rien à ma connaissance.rnmon forfait orange est prélevé directement sur mon compte bancaire depuis des année,sans aucun problème,et mon site internet fre également.rnJe reçois ce jour,unavis d'assignement devant le tribunal,ce qui ne m'impressionne pas du tout,mais ce système comme à m'énerver.rnsvp,que dois-je faire,n'ayant enaucun cas l'intention de payer ce "n'importe quoi".rnD'avance merci pour votre réponsernRégis QUEDEVILLE

Par **JamesEraser**, le **07/08/2008** à **15:03**

[citation]Je reçois ce jour,un avis d'assignement devant le tribunal[/citation]rnSi vous êtes sûr de vous, attendez cette date. Et pourquoi ne pas réclamer un dommage et intérêt si la juridiction vous donne raison. Ce ne serait pas une si mauvaise chose que les opérateurs payent un peu plus que ce qu'ils doivent, peut être feraient-ils preuve de plus de cohérence dans la gestion de leurs fichiers clients.rnExpératooment

Par **QUEDEVILLE**, le **07/08/2008** à **15:38**

merci pour votre réponse,je vais suivre vos recommandations si ce problème persisternCordialementrnRégis QUEDEVILLE